



**Musicien intervenant dumiste (H/F)**  
(catégorie B)

**PROFIL**

**SAVOIRS**

- Connaître le cadre scolaire (dispositifs, programmes, organisation de l'école, mission des différents acteurs de l'école)
- Connaître le cadre de l'enseignement artistique spécialisé (charte de l'enseignement artistique, schéma national d'orientation pédagogique)
- Savoir identifier les connaissances, les compétences à travailler et à transmettre
- Savoir élaborer une progression des apprentissages
- Posséder une large culture musicale et artistique

**SAVOIR-FAIRE**

- Assumer une identité artistique (chanter avec aisance, pratiquer un ou plusieurs instruments)
- Identifier les publics afin d'ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques
- Concevoir et conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective
- Transmettre des connaissances et compétences musicales et transversales
- Evaluer les apprentissages

**SAVOIR-ETRE**

- Sens du relationnel, du contact et de l'écoute
- Sens de l'organisation
- Autonomie
- Respect

**MISSIONS**

- Intervenir en milieu scolaire dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle sur le territoire
- Contribuer à la mise en œuvre de projets musicaux, innovants et transversaux
- Développer l'accès à la pratique artistique de tous les publics

**ACTIVITES PRINCIPALES**

- S'inscrire dans l'équipe pédagogique et contribuer par son action à la vie du conservatoire
- Proposer, conduire et accompagner des projets pédagogiques, artistiques et culturels en partenariat avec les établissements des premier et second degrés
- Conduire des interventions auprès de la petite enfance (crèches, RAM)
- Entretien et développer sa propre pratique artistique pour nourrir sa pédagogie

**ACTIVITES SECONDAIRES**

- Contribuer à la vie musicale et au développement culturel du territoire
- Etre force de proposition (actions, programmation artistique)

**DIPLÔMES ET PERMIS**

- Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
- Permis B

**CONDITIONS D'EXERCICE**

- Déplacement sur plusieurs sites
- Horaires décalés possibles / travail ponctuels le samedi ou dimanche et jours fériés

**CONDITIONS D'EXERCICE**

Sous l'autorité du Directeur du Cim/CRI

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire  
+ chèques déjeuner & vacances

**Type : temps complet - 20 heures  
hebdomadaires**

**Prise de poste : 1<sup>er</sup> septembre 2025**

**CANDIDATURE**

Adresser lettre de motivation et cv avant **le 18 juillet 2025** à  
Madame La Présidente

Hôtel de Ville - 12 rue Lapique - 55000 BAR LE DUC

Tel : 03 29 79 56 15

[www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr)